

Conditions Générales d'Achat (CGA).
Mise en concurrence. Marché sous forme de lots



Entreprendre Au Féminin Bretagne

OBJET DE LA CONSULTATION : Formation Emergence de projets

Caractéristiques du marché : *(Réservé à l'association - Ne pas compléter)*

Structure :

Montant H.T. en € :

Montant T.T.C. en € :

Délai d'exécution : Les prestations seront exécutées seront livrées dans le délai maximum de 6 mois à compter de la date de la notification du marché.

Durée du marché : La durée de validité du marché est identique au délai d'exécution.

Article 1 : Opposabilité des conditions générales d'achat

L'acceptation d'une commande (fournitures, services ou travaux) implique l'adhésion entière et sans réserve du prestataire aux présentes conditions générales d'achat de l'association « Entreprendre Au Féminin Bretagne ».

Article 2 : Pièces constitutives du marché (par ordre décroissant)

Pièces particulières :

- 1 - le présent document et ses annexes éventuelles
- 2 - le cahier des charges
- 3 - le bordereau de prix global et forfaitaire détaillé

Article 3 : Désignation des acteurs du marché

Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'œuvre : Association « Entreprendre Au Féminin Bretagne »

Article 4 : Prix

- 4-1 Forme du prix : global et forfaitaire.
- 4-2 Variation des prix : les prix du marché sont fermes et définitifs pendant toute la durée du marché.

Article 5 : Livraison - achèvement des prestations - transfert de propriété

Le prestataire s'engage à animer les journées correspondantes aux dates et lieux sur lesquels il s'est positionné. Toute annulation entraînera le non paiement de la prestation.

De part la prise en charge de la prestation sur du Fond Social Européen, les contenus deviennent la propriété du FSE. L'ensemble des documents pédagogiques et des présentations devront porter les logos de la Région Bretagne, du FSE et de l'Europe s'engage en Bretagne.



Article 7 : Paiements

Le mode de règlement retenu est le règlement par chèque avec paiement à 60 jours francs à compter de la réception de la facture adressée par courrier à l'association. Les intérêts moratoires seront appliqués conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Article 8 : Résiliation

Elle pourra se faire de part et d'autres sous condition de respect d'un délai de 1 mois, pour le prestataire, avant la date de démarrage de la ou les journées de formation sur lesquelles celui-ci s'est engagé. Le maître d'œuvre pourra résilier le contrat de prestation sous les conditions suivantes : non respect des engagements de remise des feuilles d'émargement en fin de journée, évaluation orale des stagiaires contraire à l'éthique et aux normes de qualité que s'est donnée l'association (par exemple, messages à caractères diffamatoires à l'encontre de certaines populations : racisme).

Article 9 : Différends et litiges

En cas de litige, la juridiction compétente est le Tribunal Administratif de Rennes.



Notifié le :

A compléter par le candidat :

Le contractant est une entreprise individuelle ☐

Le contractant est une société (ou un groupement d'intérêt économique) ☐

Le contractant est un groupement d'entrepreneurs solidaires ☐

Nom et prénoms :

Qualité / Nom Commercial / Intitulé complet et forme juridique de la Société :

Agissant en mon nom personnel ☐ agissant au nom et pour le compte de la Société ☐

Domicilié à ☐ ayant son siège social à ☐

Adresse complète :

Adresse courriel :

N° de téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

N° d'identité d'entreprise (SIREN) :

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres) :

Inscription :

Au registre du commerce ☐ au répertoire des métiers ☐ Numéro :

PAIEMENTS :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert

Au nom de :

Date :

Personne habilitée à engager la Société :

Signature et cachet :

Réservé au représentant de l'association

Est accepté le présent marché,

A DAOULAS, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Signature :

Date d'effet du marché :

Reçu l'avis de réception de la notification du marché le :
(date de réception de l'avis).

